

# Règlement Intérieur Trapézium

En vigueur au 01/09/2021

## Inscriptions Trapézium :

1. Tous les élèves de Trapézium doivent remettre une copie de leur assurance responsabilité civile. Il n'est pas obligatoire mais fortement recommandé que l'élève soit souscrit à une assurance supplémentaire des « accidents de la vie ». Trapézium se réserve le droit de non-admission de l'élève si celui-ci n'a pas d'assurance.
2. Les tarifs pour les kiddies, enfants et ados sont uniquement à l'année. L'élève s'engage à participer aux cours durant toute l'année au calendrier scolaire. Il n'y aura aucun remboursement en cas d'arrêt de l'élève en courant d'année, sauf en cas de raison majeure.
3. Un certificat médical pour la pratique des arts du cirque aériens sera demandé lors de l'inscription pour tous les élèves. Pas obligatoire mais très fortement conseillé.
4. La signature du règlement intérieur et de l'autorisation du droit à l'image est obligatoire.

## Déroulement des cours :

5. L'élève s'engage à une assiduité et une ponctualité pour chaque cours. Ouverture des portes 15 minutes avant les cours. Le professeur se réserve le droit de refuser un élève qui a un retard de plus de 15 minutes.
6. Pour des raisons d'hygiène, les élèves s'engagent à ne pas se présenter aux cours en cas de maladie. (Toux, fièvre, rhume)
7. L'élève doit avoir une tenue adaptée à l'activité. Legging en coton, un débardeur ou t-shirt moulant, t-shirt manches-longues, aucun bijou ni piercing, des chaussettes propres et les pieds propres.
8. L'élève s'engage à avoir une hygiène corporelle irréprochable.
9. Le port du masque est obligatoire à l'arrivée des élèves mais ne sera pas obligatoire durant la pratique du cours. Cependant, l'élève se doit de respecter une distance d'au moins 1 mètre avec les autres élèves durant le cours.
10. L'élève s'engage à écouter et respecter son professeur. L'élève ne doit jamais effectuer un mouvement ou une figure sans l'accord du professeur.
11. En cas d'absence pour maladie ou raisons personnelles, l'élève doit prévenir son professeur au minimum 4 heures avant le début du cours. Mais l'élève ne sera pas remboursé. Cependant, en fonction du problème des cours de rattrapages pourront être envisagés.
12. Le professeur se réserve le droit d'annuler le cours jusqu'à la veille du cours en cas de maladie ou cas majeure.

13. Trapézium se réserve le droit d'annuler un cours s'il n'y a pas un minimum de 2 élèves requis par cours.

## Consignes :

14. Le lieu est non-fumeur.
15. L'usage de l'alcool et/ou de stupéfiants est strictement interdit.
16. L'élève s'engage à prévenir son professeur s'il prend un traitement de médicaments pour vérifier si le médicament est compatible avec l'activité aérien.
17. Les animaux sont interdits.
18. Les parents ou accompagnateurs des élèves sont interdits dans la salle et dans le vestiaire durant les cours. Ils peuvent accompagner leurs enfants jusqu'au portail du 314 avenue Denfert Rochereau et attendre leurs enfants à la fin des cours à l'intérieur de la cour de la maison, mais pas au-delà.
19. Il est interdit de manger dans la salle et dans le vestiaire.
20. L'élève ne doit pas dégrader le matériel utilisé durant les cours.
21. Les cours ne sont pas accessibles aux femmes enceintes de plus de 3 mois.
22. Les comportements irrespectueux, calomnieux, sexistes, racistes, homophobes, diffamatoires, injurieux, les écrits, photos et vidéos diffusés sur les réseaux sociaux et tout autre support sur internet ainsi que durant les cours, visant à nuire ou à rendre mal à l'aise les participants inscrits aux cours de Trapézium et au professeur de Trapézium ne seront pas tolérés et donneront suite à une exclusion totale de la personne concernée, et sans remboursement des cours.

## Droit à l'image :

Trapézium se réserve le droit d'utiliser gratuitement, avec l'autorisation des parents et des élèves et sans contrepartie présente ou future, l'image des élèves inscrits, à des fins de communication (site internet...) dans le strict cadre des cours de Trapézium.

## Manquement au présent règlement :

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature qu'il soit.

**Veillez signer avec mention « lu et approuvé » date et signature :**

